

# Réduction du déficit public : le potentiel sous-estimé de l'économie circulaire

Avec une dette qui dépasse deux milliards d'euros, l'administration française doit réduire ses dépenses. En particulier, elle doit réduire le montant de ses achats qui s'élève à 200 milliards d'euros, soit environ 10% du PIB. Étonnamment, pour réduire leurs dépenses, les acheteurs publics profitent encore peu des possibilités offertes par l'économie circulaire. Pourtant, dans d'autres pays et en particulier dans les pays d'Europe du Nord, les administrations ont démontré que l'économie circulaire était un formidable moyen pour réduire leurs coûts.

## **Des exemples multiples de par le monde**

Pour réduire leurs dépenses, les administrations peuvent par exemple acheter des équipements reconditionnés ou remanufacturés plutôt que des équipements neufs. Un équipement remanufacturé offre une performance et une garantie identique à celle d'un équipement neuf à un prix environ 30% inférieur. Au Royaume-Uni, la police métropolitaine a économisé 350.000 euros en préférant du mobilier reconditionné à du mobilier neuf. Les hôpitaux d'Amérique du Nord réalisent d'importantes économies en achetant des appareils médicaux reconditionnés comme des scanners et des IRM. Les agences fédérales

américaines réduisent leurs coûts en utilisant des composants remanufacturés pour la réparation des véhicules de leur flotte.

Les acheteurs publics peuvent également promouvoir la réutilisation d'équipements existants plutôt que l'achat d'équipements neufs. La ville d'Amsterdam (Pays-Bas) vise à augmenter la productivité du secteur de la construction de 3%, soit 85 millions d'euros, en particulier en réutilisant les matériaux de construction. La ville de Sønderborg au Danemark a réutilisé 60.000 briques d'une ancienne ferme pour construire une école et réduire ainsi de 30 tonnes les émissions de CO<sub>2</sub>. La municipalité de Turin (Italie) a réduit ses déchets en plastique de 157 tonnes par an en demandant aux fournisseurs des cantines scolaires de remplacer leurs plats à usage unique par des plats réutilisables.

Les administrations peuvent aussi choisir d'acheter l'usage d'équipements plutôt que les équipements eux-mêmes. En banlieue de Londres, la ville de Croydon a réduit les coûts de déplacement de ses employés de 42% en remplaçant une flotte de véhicules par un service de voitures en libre-service. La ville de Herning au Danemark a réduit en quatre ans ses coûts de 6.700 euros en louant des uniformes de travail plutôt qu'en les achetant. La ville de Zurich (Suisse), en passant de l'achat ou du leasing d'imprimantes à un service d'impression à la page, a réduit sa consommation d'énergie de 34% et le nombre de pages imprimées de 30 millions par an. La Washington

Metropolitan Area Transit Authority a réduit sa consommation énergétique de 68% en achetant à Philips l'usage de 13.000 luminaires.

Les administrations peuvent également partager leurs équipements sous-utilisés. Aux Etats-Unis, la plate-forme MultiRent aide les administrations locales à mettre en commun leurs équipements. Les hôpitaux peuvent partager entre eux leurs équipements, comme les appareils d'imagerie médicale, grâce à des plates-formes comme Floop2 Healthcare aux Pays-Bas ou Cohealo aux Etats-Unis.

Enfin, pour générer un revenu complémentaire, les administrations peuvent vendre leurs déchets et coproduits. Jusqu'en 2010, le gouvernement néerlandais dépensait annuellement 500.000 euros pour la destruction de ses documents confidentiels. A présent, le gouvernement génère un revenu d'un million d'euros en faisant détruire mais aussi recycler ses papiers. La ville d'Amsterdam prévoit d'économiser 30 millions d'euros annuellement et de réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> de 300.000 tonnes en commercialisant l'engrais produit à partir du [phosphate contenu dans ses eaux usées](#).

## **Une approche en trois étapes**

En France, les [acheteurs publics](#), qu'ils appartiennent aux administrations centrales, aux administrations locales ou à celles de la sécurité sociale, doivent à leur tour mieux tirer

profit de l'économie circulaire. Ils pourront pour cela suivre une démarche en trois étapes.

Dans un premier temps, ils devront sélectionner les catégories d'achat pour lesquelles l'économie circulaire présente un potentiel de réduction des coûts élevé. La construction, l'alimentation, le textile, le mobilier de bureau, l'énergie ou encore la gestion des déchets présentent souvent un potentiel significatif. Par exemple, le gouvernement néerlandais a estimé qu'il pouvait réduire ses dépenses en mobilier de bureau de 8 à 11% en utilisant du mobilier circulaire.

Dans un deuxième temps, les acheteurs publics devront publier des avis de marché qui prennent en compte les possibilités de l'économie circulaire. Ils pourront s'appuyer sur plusieurs guides comme celui de la Commission européenne qui est destiné aux acheteurs publics qui souhaitent acquérir du mobilier de bureau reconditionné.

Enfin, les acheteurs devront analyser les réponses aux [avis de marché](#). Pour cela, ils ne devront pas prendre en compte le seul coût d'achat mais aussi le coût total de possession. Ce dernier correspond à la somme des dépenses sur l'ensemble de la vie du produit : coûts de remplacement des consommables, coûts énergétiques, coûts de maintenance, coûts de recyclage, etc. Par exemple, la municipalité de Syddjurs au Danemark a mis en évidence que le coût d'achat d'une lampe LED,

comparé à celui d'une lampe halogène, était plus élevé mais que le coût total de possession sur une durée de 15 ans était six fois plus faible.

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte indique que la commande publique durable doit être "mise au service de la transition vers l'économie circulaire". C'est aussi à l'économie circulaire de se mettre au service de la commande publique, pour réduire notre impact sur l'environnement et notre dette publique.